

*Suivi de la rencontre du RIF-SK du 10 septembre 2019*

## **Bref rapport sur le financement de l'initiative Communautés francophones accueillantes (CFA) en Saskatchewan pour les membres décisionnels du RIF-SK**

Proposée aux communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) par *Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada* (IRCC), cette initiative s'inscrit dans la nouvelle vision d'IRCC du parcours d'intégration francophone.

Elle vise « entre autres à tisser des liens, accroître la réceptivité de la communauté face à de nouveaux arrivants, combler les lacunes du parcours, en réponse aux choix/décisions de la communauté par l'entremise d'un conseil consultatif. » (IRCC).

Elle répond directement aux enjeux du « par et pour » francophone. Elle bénéficie de l'appui des Réseaux en immigration, experts en concertation communautaire, pour sa mise en œuvre.

Le RIF-SK coordonne la mise en œuvre du projet de 2017 à 2020, en

- 1) sensibilisant les communautés à l'initiative ;
- 2) Appuyant le Conseil Consultatif communautaire (CCC) dans l'élaboration du Plan d'activités communautaire 2020-2023.

**277 000 \$ ont été alloués annuellement à la Saskatchewan, pour 2020-2023.** Le ministère IRCC doit donc maintenant signer une ou des ententes de contribution (EC) avec un ou des bénéficiaires pour la réalisation du Plan d'activités communautaire 2020-2023 développé par le CCC.

**Le comité de gestion a recommandé aux membres du RIF-SK que l'organisme fiduciaire du RIF-SK pour 2020-2023 soit le bénéficiaire de cette entente. Cette recommandation a été adoptée par consensus lors de la rencontre du 10 septembre 2019, à Saskatoon.**

L'organisme fiduciaire du RIF-SK lancera ensuite des appels d'offres pour la réalisation des activités du Plan d'activités communautaire 2020-2023. Le CCC et le comité de gestion du RIF-SK sont responsables de l'attribution du financement dans ce processus d'appels d'offres.

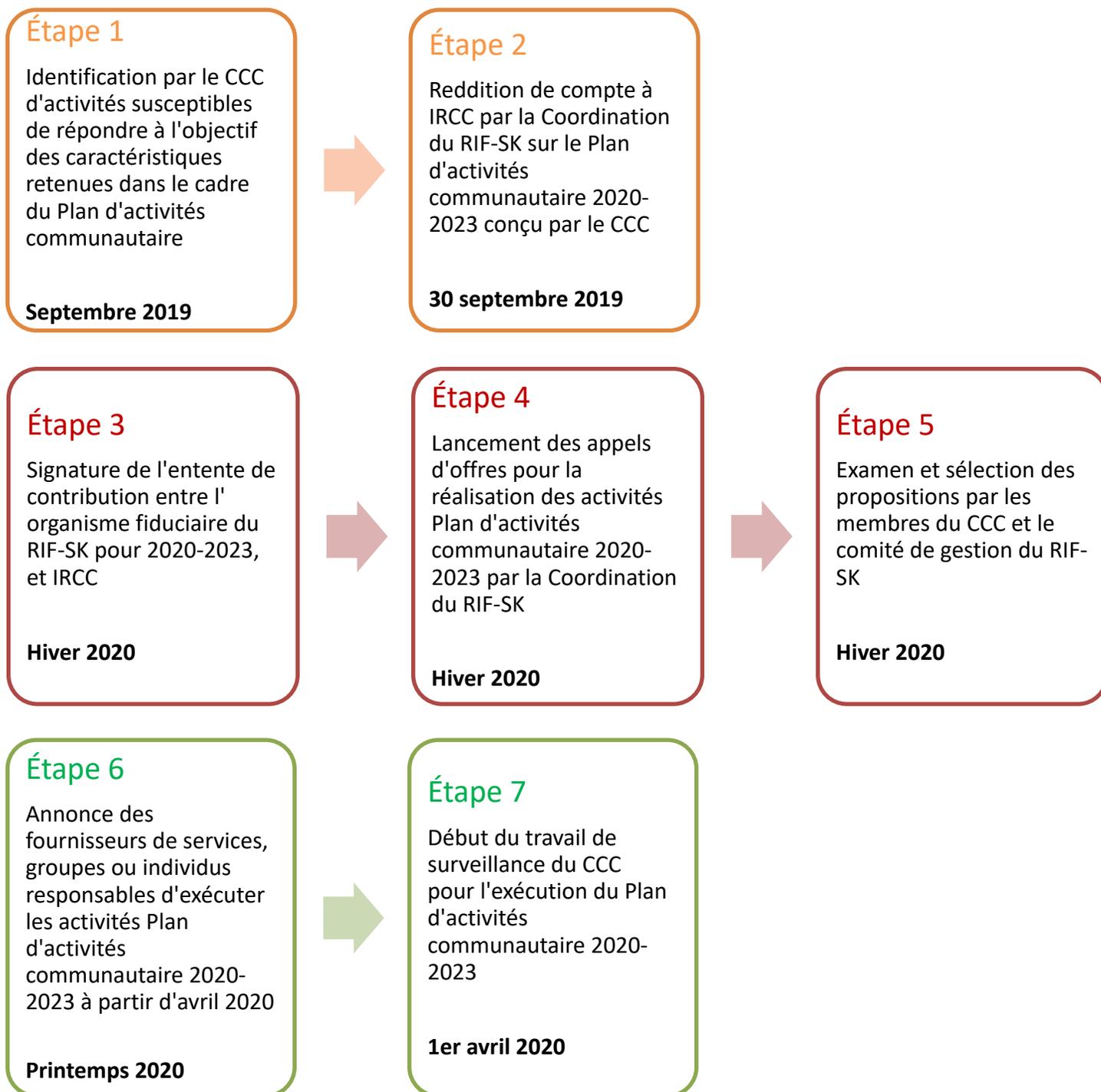
Le rôle de l'organisme fiduciaire est seulement administratif. Il négocie l'entente de contribution et gère la reddition de comptes des activités du Plan d'activités communautaire 2020-2023 dans le système du gouvernement. Il soumet les rapports financiers et narratifs.

De cette manière,

- 1) Les organismes communautaires, les institutions, les entreprises et les particuliers peuvent bénéficier de financement pour réaliser les activités du Plan d'activités communautaire 2020-2023 qui relèvent de leurs compétences et intérêts sans avoir à subir le fardeau administratif qui vient avec un financement ministériel ;
- 2) Le processus d'appels d'offres pour la réalisation des activités du Plan d'activités communautaire 2020-2023 permet à de nouveaux groupes ou individus de recevoir du financement pour faire une différence dans la CFA.

Nous vous invitons à consulter l'aperçu des prochaines étapes du projet à la page suivante.

## Aperçu des prochaines étapes



Actualité et mises à jour sur l'initiative CFA en SK disponibles sur

<https://www.rif-sk.ca/cfa/initiative-cfa>

[https://twitter.com/CFA\\_SK](https://twitter.com/CFA_SK)

<https://www.facebook.com/sandrine.lebon.33821>